

**Témoignage de la journée macabre du 26 avril 1963: je m'en souviens, 58 ans plus tard**

<https://lenouvelliste.com/article/228619/temoignage-de-la-journee-macabre-du-26-avril-1963-je-men-souviens-58-ans-plus-tard>



Chaque année, la fameuse et triste date du 26 avril revient inévitablement et soulève dans certaines mémoires de très mauvais souvenirs. D'aucuns doivent se demander pourquoi encore en parler, cela devient fatigant ! Eh bien, plusieurs raisons expliquent cet «acharnement», s'il en est. Les principales sont les suivantes :

- 1) il est dans la vie d'un peuple, des souvenirs - n'en déplaise aux révisionnistes et aux négationnistes - que personne ne peut, ni ne doit tenter d'effacer (exemple : l'holocauste juif); il nous faut cultiver le refus de l'oubli;
- 2) le deuil de ces événements ne saurait être fait tant que justice ne soit rendue à qui justice est due. Lorsque la justice ne permet pas de le faire, en parler devient une thérapie. L'immunité et l'absence de réparations laissent des plaies encore vives chez bon nombre de familles haïtiennes;
- 3) après 58 longues années qui nous séparent de ces événements tragiques et révoltants, il ne reste qu'une génération (la mienne) qui puisse en témoigner fidèlement;

En effet, deux générations ont vécu cette journée macabre, celles de nos parents (dont des victimes directes), qui s'est pratiquement éteinte (plus de 80 ans, car ils devaient avoir à l'époque au moins 28 à 30 ans), et la nôtre qui s'étirole (plus de 60 ans, car il fallait avoir au moins 8 à 10 ans pour comprendre tant soit peu ce qui se passait). Le temps n'est donc pas très loin pour qu'il ne reste plus de témoins. Lorsqu'on sait que très peu de littérature relate cette tranche de notre histoire, et qu'en plus nos jeunes d'aujourd'hui lisent très peu, il paraît impératif que ceux qui ont vécu ce cauchemar, de près ou de loin, continuent d'en témoigner. Puisque chaque témoignage est unique, il m'a paru important d'apporter ma quote-part à cette démarche didactique et thérapeutique. Démarche qui s'inscrit en droite ligne de notre «Devoir de mémoire». Après une dictature aussi féroce, la paix sociale et la sérénité ne peuvent revenir que grâce à la mémoire, la justice, les réparations et le pardon.

Ce jour-là, ma journée avait commencé comme à l'ordinaire. J'étais en classe de 7e (11 ans) au Petit Séminaire Collège St-Martial. M. Innocent nous collait très probablement une dictée ou alors un de ces fameux problèmes de calcul (temps de remplissage d'un bassin, calcul de périmètre, de surface ou de nombre de poteaux nécessaires pour clôturer un terrain ...) nous préparant ainsi aux examens du certificat d'études primaires qui devaient avoir lieu très bientôt. Brusquement, nous fûmes interrompus par le père Scritch qui venait nous annoncer, qu'en ce jour, il n'y aurait pas la récréation

habituelle de 10 h. Il nous était accordé juste le temps d'aller boire de l'eau et de passer éventuellement aux toilettes. Ceci signifiait donc qu'il y avait un quelconque problème. Revenus en classe, onze heures n'avaient pas encore sonné qu'on entendit cette phrase familière qui ne nous a pas lâchés durant notre enfance à l'école : « On est venu chercher untel ». C'était le point de départ d'un brouhaha et d'un sauve-qui-peut, où tous les parents venaient tour à tour chercher leurs enfants. Ma mère était déjà là à m'attendre dans la cour. J'ai vu un peu d'anxiété dans ses yeux, mais elle m'a embrassé sans piper mot, sauf pour me dire qu'on rentrait à la maison. Jusque-là, je ne savais rien de tout ce qui se passait. À cette époque, à 11 ans, on ne pouvait pas poser trop de questions aux parents.

Nous habitons à la deuxième ruelle Jérémie, au Bois-Verna. Ceux qui s'en souviennent comprennent déjà ce que j'allais vivre, car c'est précisément de là que tout est parti, chez la famille Benoit. C'est l'accusation de M. François Benoit - officier tireur d'élite injustement soupçonné d'avoir attenté à la vie des enfants Duvalier - suivi de l'assassinat et du kidnapping des membres de cette famille, qui a prétexté les atrocités de cette journée (disparitions et assassinats). Sortie de St-Martial, ma mère a emprunté évidemment l'avenue John Brown (Lalue). Port-au-Prince n'avait pas autant de véhicules, encore moins autant de gens dans les rues, donc, il était très difficile de s'apercevoir d'un quelconque problème à partir d'un éventuel embouteillage comme ç'aurait été le cas aujourd'hui. J'étais donc, sur tout le parcours, toujours dans l'ignorance totale des événements. Ma puérile innocence et même pas ma curiosité ne m'avaient permis jusque-là de soupçonner quoi que ce soit. Arrivés à hauteur de la ruelle Chrétien, juste avant de tourner à la ruelle Jérémie, j'aperçus derrière nous, à quelques dizaines de mètres, la voiture de M. Louis Dupoux (une Simca bleue), qui lui aussi habitait notre rue. Il devait donc se rendre chez lui en négociant après nous son virage à la ruelle Jérémie.

À peine avions-nous tourné dans la ruelle que j'ai commencé à comprendre qu'il se passait quelque chose de grave. J'aperçus une cohorte de Tontons Macoutes vêtus de leur fameux uniforme bleu, dispersés çà et là le long de la route. Nous étions dans la gueule du loup. Ma curiosité s'éveilla, et c'est alors que j'entendis quelques coups de feu tirés. Il m'a semblé que c'était du côté de Lalue, là où nous venions tout juste de passer. C'est après que j'ai compris qu'il s'agissait des tirs qui avaient blessé M. Dupoux et tué sur le coup un certain M. Carré qui l'accompagnait. Arrivés juste devant la maison des Dupoux, un Macoute nous intima l'ordre d'arrêter la voiture. Ma mère stoppa et expliqua à l'énergumène qu'on rentrait chez nous à quelques maisons plus loin. « Pas question ! » répondit ce serviteur zélé de la dictature, « vous n'irez pas plus loin que ça ». Ma mère hésita quelques secondes et demanda aux Macoutes, car ils étaient devenus nombreux à s'agglutiner autour de la voiture, si elle pouvait me déposer pour que je rentre chez les Dupoux. Elle ne pouvait rester elle-même ; ne sachant où se trouvait mon père, elle devait aller à sa recherche, les moyens de communication de l'époque faisant défaut. L'autorisation lui fut accordée de me déposer. L'un des Macoutes me pria alors de descendre du véhicule, et, tenez-vous bien, il me colla son pistolet 38 sur la tempe, le doigt sur la gâchette. Je tremblais comme une feuille et j'avais les jambes en compote. « Ale vit non ! », me dit-il. Pendant ce temps, les coups de feu fusaient de toutes parts dans le quartier et M. Dupoux n'est évidemment jamais arrivé, puisqu'il baignait dans son sang, couché au coin de la rue, sous la surveillance des Tontons Macoutes. Je pris mes jambes à mon cou, et persuadé que j'allais recevoir une balle au dos, je rentrai finalement à toute allure chez les Dupoux. Je fus accueilli par l'un des fils de M. Dupoux, Jean-Bernard, qui me rassura, et comme pour me « distraire » m'emmena sur le balcon voir le spectacle de la maison des Benoit toute en flammes. J'ai été heureux d'y retrouver ma sœur Mireille, que mon père avait été chercher à Ste-Rose de Lima et ramené aussi chez ces généreux voisins. C'est là que finalement je fus informé vaguement de ce qui se passait en écoutant des bribes de conversations.

Nous ne savions pas jusque-là ce qui était advenu de M. Dupoux, jusqu'à ce que nous vîmes arriver en larmes sa fille, Roseline, qui nous apprit qu'elle venait de voir, sortant de Ste-Rose, son père ensanglanté au coin de Lalue et de la ruelle Jérémie. La panique gagna toute la maison car nous ne savions pas quel sort attendait le reste de la famille. Pendant ce temps, ma mère rebroussa chemin, et arrivée au coin de Lalue, elle vit, elle aussi, M. Dupoux couché sur le trottoir et à côté de lui, quelqu'un qu'elle prit pour mon père, tant la peur, la panique et l'anxiété établirent à ses yeux une certaine ressemblance avec M. Carré.

Les Macoutes occupèrent le quartier tout le reste de la journée, alors que la maison des Benoit s'était complètement consumée jusqu'aux cendres, brûlant tous les cadavres qui jonchaient le sol après le massacre. La journée se termina dans une atmosphère pesante, où tout Port-au-Prince et particulièrement le Bois-Verna étaient sous le choc. Dans la soirée, ma sœur et moi sommes rentrés finalement chez nous, où nous retrouvâmes nos parents, toujours anxieux, car ils savaient que tout n'était pas fini. En effet, ce n'était qu'un épisode de ce long cauchemar qui a duré 29 ans.

Le lendemain, on apprit que M. Dupoux était à l'hôpital général, enchaîné dans un lit, sous surveillance «macoutique». On n'a jamais su, comme pour beaucoup d'autres, pourquoi il avait été victime, ainsi que M. Carré. C'est à partir de ce jour que la radio du gouvernement commença, après l'infâme «Mache pran yo» à cracher son abjecte musique de triste mémoire : «Dife nan kay la, rele ponpye ; kay la pa pou mwen».

La vie n'a jamais repris comme avant, laissant ce goût amer à la bouche de tous ceux qui ce jour-là ont perdu conjoint, père, frère, oncle, cousin, etc. Et la dictature allait escalader encore les années subséquentes, faisant de plus en plus de victimes. Paix à leur âme !

**« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ».**